D7/20

Point n°7

DEPARTEMENT
DE LA SEINE SAINT DENIS

ARRONDISSEMENT
DE BOBIGNY

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité -Fraternité

COMMUNE DES LILAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 3 février 2021

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 35

L'an deux mille vingt et un le trois février à dix-sept heures trente.

Le Conseil municipal de la Commune des Lilas, légalement convoqué le vingt-huit janvier deux mille vingt et un, s'est assemblé au gymnase Rabeyrolles sous la présidence de Monsieur Lionel BENHAROUS, Maire.

OBJET

RAPPORT ET DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE ET DU BUDGET ANNEXE DES PARKINGS PUBLICS.

PRESENTS :
Lionel BENHAROUS, Madeline DA SILVA, Christophe PAQUIS, Daniel GUIRAUD, Lionel PRIMAULT, Guillaume LAFEUILLE, Valérie LEBAS, Christian LAGRANGE, Patrick BILLOUET, Lisa YAHIAOUI, Martin DOUXAMI, Delphine PUPIER, Mathias GOLDBERG, Bénédicte BARBET, Jimmy VIVANTE, Frédérique SARRE, Hélène BERTHOUMIEUX, Vincent DURAND.

formant la majorité des Membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES :
Sander CISINSKI par Lionel PRIMAULT, Nathalie BETEMPS par Patrick BILLOUET, Moussou NIANG par Madeline DA SILVA, Malika DJERBOUA par Lisa YAHIAOUI, Arnold BAC par Christina LAGRANGE, Liliane GAUDUBOIS par Lisa YAHIAOUI, Patrick CARROUER par Valérie LEBAS, Lucie FERRANDON par Martin DOUXAMI, Richard LE PONTOIS par Guillaume LAFEUILLE, Sonia ANGEL par Daniel GUIRAUD, Gaëlle GIFFARD par Martin DOUXAMI, Isabelle DELORD par Christophe PAQUIS, Johanna BERREBI par Guillaume LAFEUILLE, Alice CANABATE par Lionel PRIMAULT, Simon BERNSTEIN par Delphine PUPIER, Brigitte BERCERON par Jimmy VIVANTE, Bruno ZILBERG par Jimmy VIVANTE.

ABSENT : Aucun

SECRETAIRE : Daniel GUIRAUD

Accusé de réception en préfecture
093-219300456-20210203-D7-21-DE
Date de télétransmission : 04/02/2021
Date de réception préfecture : 04/02/2021

D7/20 Point n°7

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FEVRIER 2021

OBJET : RAPPORT ET DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE ET DU BUDGET ANNEXE DES PARKINGS PUBLICS.

LE CONSEIL,
Sur proposition de Monsieur le Maire,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2311-1, et L2312-1,
ENTENDU le rapport portant sur les orientations budgétaires du budget principal et du budget annexe des parkings publics de l'exercice 2021,

CONSIDERANT CE QUI SUIT :

Les composantes de l'assemblée municipale ont été en mesure d'exprimer opinions, observations et critiques,
Le débat sur les orientations budgétaires est effectivement intervenu dans le respect des règles de fond et de forme qui président à l'information des habitants et à l'expression des élus,
Il importe d'en donner acte au Maire et de valider la tenue du débat d'orientations budgétaires par la présente délibération,
Le vote du Conseil municipal n'a pour effet ni de lier le Maire, ni de valider les orientations budgétaires exposées,

VU le budget communal,
VU l'avis de la commission compétente,
VU le rapport du représentant légal,
VU le rapport ci-annexé,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE 1 : CONSTATE que le débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2021 du budget principal et du budget annexe des parkings publics de la Ville des Lilas est intervenu sur la base du rapport annexé, conformément aux dispositions législatives qui le fondent et aux règles de fond et de forme qui président à sa tenue.

ARTICLE 2 : DONNE ACTE à Monsieur le Maire de la tenue de ce débat.

ARTICLE 3 : DIT que cette délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Saint Denis, à Monsieur le Trésorier principal et affichée en mairie.

Et ont signé au registre les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire des Lilas,

MAIRIE DES LILAS (Seine-St-Denis)

Lionel BENHAROUS

Délibération votée par :
Voix pour : 31
Voix contre :
Abstentions : 4
NPPV :

Certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa transmission en Préfecture
- et de son affichage le 05 FEV. 2021
  (pendant une durée continue de 2 mois)

Accusé de réception en préfecture
093-219300456-20210203-D7-21-DE
Date de télétransmission : 04/02/2021
Date de réception préfecture : 04/02/2021